

29, Centre esthétique PECHE :

En 2003, monsieur Jacques NANCEL ex banquier d'affaires est venu plusieurs fois à TROYES à mon domicile car il voulait se lancer dans l'esthétique et ouvrir plusieurs instituts en franchise. Je lui ai conseillé de rencontrer monsieur Jean Christophe DAVID pour ouvrir des centres BODY MINUTE.

Après avoir lu mon étude, copié plus d'une dizaine de dossiers chez moi et avoir rencontré plusieurs fois monsieur Jean Christophe DAVID, monsieur Jacques NANCEL est revenu me voir pour me faire part de son intention de créer des instituts de beauté sous sa propre enseigne et me demander mon aide.

J'ai refusé de l'aider plus que je ne l'avais déjà fait en lui donnant mon étude et plus d'une dizaine d'exemples avec leurs bilans. Monsieur Jacques NANCEL m'a proposé de m'associer au développement de sa future chaîne d'instituts en franchise et j'ai refusé d'emblée.

Monsieur Jacques NANCEL à lancé son concept amélioré selon lui et cela a été un échec avec plus de 300 000 euros de pertes et une liquidation judiciaire à la clé :

PECHE			CA HT	Résultat
AMIENOISE DE SOINS ESTHETIQ.		31 12 04	85 000	- 100 000
449 530 518 / 04 08 03		31 12 05	87 000	- 35 000
9 Rue FLATTERS	80 AMIENS	31 12 06	87 000	- 48 000
		31 12 07	102 000	- 21 000
RCAI : 6 000 euros.		31 12 08	127 000	136 000
		31 12 09	124 000	3 000
		31 12 10	Comptes non déposés	
		31 12 11	119 600	- 92 400
		31 12 12	133 700	- 13 100
		31 12 13	Comptes non déposés	
CP : - 19 Ke / Dettes : 148 Ke (FI : 73 Ke + FO : 18 Ke + FS : 22 Ke + AD : 34 Ke)				
Redressement judiciaire depuis le 10 02 14 / Liquidation judiciaire le 05 02 15				

L'exemple de monsieur Jacques NANCEL et de son centre PECHE est intéressant car croyant bien faire et surtout faire mieux que les autres, il a fait à peu près toutes les erreurs possibles.

De plus, ce centre aurait pu être sauvé très facilement et devenir rentable par exemple en recopiant l'exemple de l'institut KRYSSALID que j'avais redressé en 2006 ou de bien d'autres que j'avais développés et notamment COCO MIEL qui en 2010 faisait un CA HT de 106 000 euros et de 280 000 euros en 2014.

En 2003, monsieur Jacques NANCEL était venu jusqu'à TROYES pour visiter le centre L'EPIL CLUB ouvert en 1999 et pour venir à mon domicile afin de prendre un maximum d'informations sur plusieurs instituts que j'avais fait créer à des amis et qui ont tous été des réussites.

Monsieur Jacques NANCEL est aussi allé plusieurs fois rencontrer Monsieur Jean Christophe DAVID en lui faisant croire qu'il allait se franchiser sous l'enseigne BODY MINUTE ce qu'il n'avait en réalité nullement l'intention de faire.

Après plusieurs rendez-vous avec monsieur Jean Christophe DAVID et moi-même, il est revenu me voir pour me faire part de son intention de créer un institut pilote à AMIENS puis de développer une franchise.

Son projet était un mélange de L'EPIL CLUB, du centre EPIL CENTER que j'avais fait ouvrir à Nathalie JUZBA en 2002 à TOURS et du concept BODY MINUTE.

Pour m'amadouer, monsieur Jacques NANCEL m'avait proposé de me rémunérer pour l'aider à créer son premier institut et ensuite d'occuper le poste de directeur du développement de son futur réseau.

Monsieur Jacques NANCEL m'a demandé le montant de mes honoraires pour cet accompagnement. J'ai refusé dans un premier temps mais pour répondre à son insistance, j'ai lancé la somme de 3 000 euros HT. 1 000 euros pour le prévisionnel et le montage du dossier financier pour la banque, 1 000 euros pour la recherche du local à AMIENS et 1 000 euros pour le plan de communication et de développement.

Pour le poste de directeur du développement, qui même en cas de réussite de l'institut ne m'intéressait pas une minute, il était trop tôt pour en parler.

Monsieur Jacques NANCEL a accepté la somme de 3 000 euros pour mon aide pour créer son premier institut. Lors du rendez-vous suivant, après m'avoir encore posé des questions et photocopié plusieurs documents, il m'a annoncé que finalement, il n'avait pas besoin de moi.

Pour se justifier, il m'a expliqué qu'il avait été banquier d'affaires et donc qu'il n'avait pas besoin de mon aide pour le prévisionnel et le dossier bancaire. Pour la recherche d'un local, il avait mandaté un ami agent immobilier à AMIENS. Pour le dossier publicitaire et de développement non plus ayant confié ce poste à une grande agence de publicité.

J'ai rapidement compris que Monsieur Jacques NANCEL me prenait pour un idiot mais je l'ai laissé faire car je n'oublie jamais la très belle phrase de Georges COURTELINE :

Passer pour un idiot aux yeux d'un imbécile est une volupté de fin gourmet

Avec Monsieur Jacques NANCEL, je me suis régalé et pas qu'une fois !!! Je l'ai laissé me prendre pour un imbécile et je lui ai gentiment donné toutes les informations dont il avait besoin pour son pilote.

Je n'ai bien sûr pas touché un euro pour ce travail mais Monsieur Jacques NANCEL, trop généreux m'a invité à l'inauguration de son centre.

Sans aucune limite, Monsieur Jacques NANCEL, après m'avoir présenté son projet PECHE, m'a annoncé que ce serait le pilote d'un réseau de franchise concurrent du réseau BODY MINUTE de Monsieur Jean Christophe DAVID.

Monsieur Jacques NANCEL m'a proposé de lui amener des candidats à la franchise moyennant une rémunération qui restait à définir. A priori on peut penser que la rémunération aurait été aussi intéressante que celle pour le pilote. C'est bon de rire parfois.

J'ai laissé Monsieur Jacques NANCEL monter son projet et à chaque nouveau bilan j'ai pu savourer ce plaisir d'être pris pour un con.

PECHE			CA HT	Résultat
AMIENOISE DE SOINS ESTHETIQ.		31 12 04	85 000	- 100 000
449 530 518 / 04 08 03		31 12 05	87 000	- 35 000
9 Rue FLATTERS	80 AMIENS	31 12 06	87 000	- 48 000
		31 12 07	102 000	- 21 000
		31 12 08	127 000	136 000
		31 12 09	124 000	3 000
		31 12 10	Comptes non déposés	
		31 12 11	119 600	- 92 400
		31 12 12	133 700	- 13 100
		31 12 13	Comptes non déposés	
CP : - 19 Ke / Dettes : 148 Ke (FI : 73 Ke + FO : 18 Ke + FS : 22 Ke + AD : 34 Ke)				
Redressement judiciaire depuis le 10 02 14 / Liquidation judiciaire le 05 02 15				

On peut regarder les bilans de PECHE sur www.societe.com et dans le tableau chiffre d'affaires, on trouve la ligne PRODUCTION qui correspond au chiffre d'affaires réalisé avec les soins ce qui permet de déduire le chiffre d'affaires ventes produits. On obtient alors les chiffres suivants :

Année	Chiffres d'affaires	Prestations	Ventes produits
2004	85 000	85 000	0
2005	87 000	87 000	0
2006	87 000	87 000	0
2007	102 000	92 000	10 000
2008	127 000	127 000	0
2009	124 000	124 000	0
2010	Comptes non déposés		
2011	119 600	101 300	16 300
2012	133 700	123 200	10 500

Lors de l'inauguration de son centre, Monsieur Jacques NANCEL, m'a fait une visite guidée et détaillée en précisant bien tous les défauts des centres BODY MINUTE notamment et les améliorations qu'il avait apportées.